RCS : MONTPELLIER
Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01236
Numéro SIREN : 810 937 383
Nom ou dénomination : ABCD CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 30/04/2024 sous le numéro de dépôt 7193

ABCD CONSEIL
740 CHEMIN DE LA SERANNE BAT A
34980 0
0624902583

Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2022

COPIE certifiée conforme
à l'original présenté
Montferrier-sur-lez, le

26 MARS 2024

Le Maire,

MAIRIE de MONTFERRIER-SUR-LEZ (Hérault)

© Sage

Téléphone :

Bilan Simplifié

ABCD CONSEIL

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 30/05/23
Devise d'édition EURO

ACTIF	Montant brut	Dépréciation	Montant net	Exercice précédent
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	47 670	18 877	28 793	9 969
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ	**47 670**	**18 877**	**28 793**	**9 969**
Stocks de mat. premières et approv.				
Stocks de marchandises				
Avances et acompt. versés sur comm.				
Créances clients et comptes rattachés				21 821
Autres créances	1 144		1 144	4 817
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilité	10 079		10 079	9 976
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	**11 222**		**11 222**	**36 614**
TOTAL GÉNÉRAL	58 893	18 877	40 015	46 583

PASSIF	Montant net	Exercice précédent
Capital social ou individuel	1 000	1 000
Écarts de réevaluation		
Réserve légale		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(8 936)	(6 553)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(6 266)	(2 384)
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**(14 202)**	**(7 936)**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	830	830
Autres dettes	53 387	53 689
Produits constatés d'avance		
DETTES	**54 217**	**54 519**
TOTAL GÉNÉRAL	40 015	46 583

à l'original présenté
Montferrier-sur-lez, le
26 MARS 2024
Le Maire,

MAIRIE DE MONTFERRIER-SUR-LEZ (Hérault)

© Sage

Compte de Résultat Simplifié

ABCD CONSEIL

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 30/05/23
Devise d'édition EURO

RÉSULTAT COMPTABLE Export	Montant	Exercice précédent
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	164 292	190 997
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation reçues		6 000
Autres produits	1	0
PRODUIT D'EXPLOITATION	**164 293**	**196 998**
Achat de marchandises [y compris droits de douane]		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières et approvisionnements		
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]		
Autres charges externes	116 906	112 351
Impôts, taxes et versements assimilés	676	600
Rémunérations du personnel	37 742	72 823
Charges sociales	9 656	4 230
Dotations aux amortissements	4 843	5 453
Dotations aux provisions		
Autres charges	1	2 033
CHARGES D'EXPLOITATION	**169 824**	**197 490**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(5 531)**	**(493)**
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Charges financières		
Charges exceptionnelles	734	1 891
Impôts sur les bénéfices		
BÉNÉFICE OU PERTE	**(6 266)**	**(2 384)**

RÉSULTAT FISCAL	Réintégrations	Déductions
Rémunérations et avantages personnels non déductibles		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		
Provisions non déductibles		
Impôts et taxes non déductibles		
Réintégrations diverses	664	
Abattement sur le bénéfice		
Déductions diverses		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		**(5 601)**
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficit antérieurs reportables		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		**(5 601)**

COPIE certifiée conforme

26 MARS 2024

Le Maire,

© Sage

Détail des comptes

© Sage

COPIE certifiée conforme
à l'original présenté
Montferrier-sur-lez le MAIRE
26 MARS 2024
Le Maire,

MAIRIE de MONTFERRIER-sur-LEZ (Hérault)

Détail des Comptes

ABCD CONSEIL

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 30/05/23
Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 16.10

Bilan Simplifié (2033A)

	Net 31/12/2022	Net N-1 31/12/2021	Variation En valeur	Variation En %
ACTIF				
Actif Immobilisé				
Immobilisations corporelles	28 792,92	9 968,88	18 824,04	188,83
2182000 MATERIEL DE TRANSPORT	9 508,37	9 508,37		
2183000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	2 861,17	2 363,67	497,50	21,05
2184000 MOBILIER	31 300,75	8 130,84	23 169,91	284,96
2187000 AUTRES IMMO - OEUVRE D'ART- TOILE..	4 000,00	4 000,00		
2818200 AMORT. DU MAT. TRANSPORT	-9 508,37	-8 920,00	-588,37	-6,60
2818300 IMMO. MAT .DE BUREAU	-2 045,00	-1 182,00	-863,00	-73,01
2818400 IMMO. MOBILIER	-7 324,00	-3 932,00	-3 392,00	-86,27
Total I	28 792,92	9 968,88	18 824,04	188,83
Actif Circulant				
Clients et comptes rattachés		21 820,80	-21 820,80	-100,00
411ZZCLIENT CLIENT		21 820,80	-21 820,80	-100,00
Autres créances	1 143,70	4 816,90	-3 673,20	-76,26
4210000 SALAIRE NET	121,72	121,72		
4287010 ACTIVITE PARTIELLE	1 017,01	1 017,01		
4310000 SECURITE SOCIALE		179,75	-179,75	-100,00
4486300 FORMATION CONTINUE	4,97		4,97	
4550000 ASSOCIES - COMPTES COURANTS		3 498,42	-3 498,42	-100,00
Disponibilités	10 078,56	9 976,45	102,11	1,02
5120000 Banque	9 898,56	9 796,45	102,11	1,04
5210000 INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME	180,00	180,00		
Total II	11 222,26	36 614,15	-25 391,89	-69,35
Total général (I + II)	40 015,18	46 583,03	-6 567,85	-14,10
PASSIF				
Capitaux Propres				
Capital social ou individuel	1 000,00	1 000,00	0,00	
1010000 CAPITAL	1 000,00	1 000,00		
Report à nouveau	-8 936,28	-6 552,75	-2 383,53	-36,37
1190000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	-8 936,28	-6 552,75	-2 383,53	-36,37
Résultat de l'exercice	-6 265,51	-2 383,53	-3 881,98	-162,87
TOTAL I	-14 201,79	-7 936,28	-6 265,51	-78,95
Dettes				
Fournisseurs et comptes rattachés	830,40	830,40	0,00	
401DSC DSC AUDIT	830,40	830,40		
Autres dettes	53 386,57	53 688,91	-302,34	-0,56
411ZZCLIENT CLIENT	10 440,00		10 440,00	
4210001 BIGO-CANLER DAPHNE	545,16		545,16	
4310000 SECURITE SOCIALE	113,99		113,99	
4370200 PREVOYANCES	166,68	109,46	57,22	52,27
4370800 COMPTE DES AUTRES ORGANISMES	4,50	2,93	1,57	53,58
4371000 RETRAITE	98,39	577,73	-479,34	-82,97
4373000 CIPAV	2 391,54	2 391,54		
4386000 CHARGE A PAYER	34 664,77	34 659,00	5,77	0,02
4421000 PrÃ©lÃ¨vement Ã la source	19,00		19,00	
4430000 OPERATIONS PARTICULIERES AVEC L'ETA	562,10		562,10	
4455100 TVA A PAYER	2 046,00		2 046,00	
4456600 TVA SUR AUTRES BIENS ET SERVICES	11,60		11,60	
4458570 TVA COLL A REGULARISER		3 636,80	-3 636,80	-100,00
4486000 ETAT CHARGES A PAYER	1 932,37	1 932,37		
4486200 TAXE D'APPRENTISSAGE	107,73	99,05	8,68	8,76
4486300 FORMATION CONTINUE		83,77	-83,77	-100,00
4550000 ASSOCIES - COMPTES COURANTS	282,74		282,74	
4550100 NOTES DE FRAIS		4 231,16	-4 231,16	-100,00

COPIE certifiée conforme
à l'original présenté
Montferrier-sur-lez, le
26 MARS 2024
Le Maire

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 16.10

Bilan Simplifié (2033A)

	Net 31/12/2022	Net N-1 31/12/2021	Variation En valeur	Variation En %
TOTAL III	54 216,97	54 519,31	-302,34	-0,55
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	40 015,18	46 583,03	-6 567,85	-14,10

COPIE certifiée conforme
à l'original présenté
Montferrier-sur-lez, le
26 MARS 2024
Le Maire

MAIRIE de MONTFERRIER-sur-LEZ (Hérault)

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 16.10

Compte Résultat Simplifié (2033B)

	Net 31/12/2022	Net N-1 31/12/2021	Variation En valeur	Variation En %
A - RÉSULTAT COMPTABLE				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Production vendue de service	164 292,10	190 997,33	-26 705,23	-13,98
7060000 PRESTATIONS DE SERVICES	164 292,10	190 997,33	-26 705,23	-13,98
Subvention d'exploitation reçues		6 000,00	-6 000,00	-100,00
7410000 SUBVENTION D'EXPLOITATION		6 000,00	-6 000,00	-100,00
Autres produits	1,18	0,23	0,95	413,04
7580000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	1,18	0,23	0,95	413,04
Total des pdts. d'expl. hors TVA (I)	164 293,28	196 997,56	-32 704,28	-16,60
CHARGES D'EXPLOITATION				
Autres charges externes	116 905,99	112 350,65	4 555,34	4,05
6040000 ACHAT ETUDES ET PRESTATIONS DE SERV		295,00	-295,00	-100,00
6062000 CARBURANT	4 937,98	3 831,62	1 106,36	28,87
6063000 ACHATS FOURNITURES ET PETIT EQUIPEM	5 551,26	5 928,95	-377,69	-6,37
6064000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 456,35	1 274,41	181,94	14,28
6110000 SOUS TRAITANCE GENERALE		245,83	-245,83	-100,00
6132000 LOCATIONS IMMOBILIERES	11 119,90	7 812,54	3 307,36	42,33
6135000 LOCATIONS MOBILIERES		1 389,41	-1 389,41	-100,00
6135010 LOCATION COWORKING	3 272,01	1 436,00	1 836,01	127,86
6135100 LOCATION CLOUD	1 073,37	631,41	441,96	70,00
6150000 ENTRETIEN ET REPARATIONS	3 297,12	11 297,82	-8 000,70	-70,82
6160000 PRIMES D'ASSURANCE	3 350,77	3 038,39	312,38	10,28
6181000 DOCUMENTATION GENERALE	1 113,57	866,60	246,97	28,50
6185000 FRAIS DE FORMATION, SEMINAIRES et		1 089,00	-1 089,00	-100,00
6226000 HONORAIRES	5 400,50	2 957,67	2 442,83	82,59
6226100 RETROCESSION HONORAIRES	348,00	174,00	174,00	100,00
6227000 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	191,27		191,27	
6228000 FORMATIONS	3 222,27	2 404,46	817,81	34,01
6234000 CADEAUX A LA CLIENTELE	9 223,70	9 405,88	-182,18	-1,94
6236000 CATALOGUES ET IMPRIMES	13 455,56	15 460,95	-2 005,39	-12,97
6241000 TRANSPORTS SUR ACHATS	5,35	4,55	0,80	17,58
6250200 RESTAURANT	12 329,30	3 450,79	8 878,51	257,29
6251000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	5 120,50	3 139,38	1 981,12	63,11
6256000 MISSION	14 324,37	19 017,41	-4 693,04	-24,68
6257000 RECEPTIONS	12 012,86	12 351,44	-338,58	-2,74
6261000 TELEPHONE	2 982,56	1 807,95	1 174,61	64,97
6262000 FRAIS POSTAUX	241,22	330,15	-88,93	-26,94
6263000 INTERNET	102,82		102,82	
6270000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	1 965,20	2 709,04	-743,84	-27,46
6281000 COTISATIONS SYNDICALES/ORDRES/FORMA	808,18		808,18	
Impôts, taxes et versements assimilés	676,08	599,95	76,13	12,69
6312000 TAXE D'APPRENTISSAGE	52,60	51,80	0,80	1,54
6333000 PARTICIPATION A LA FORMATION	44,48	43,80	0,68	1,55
6351100 COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES	579,00	445,00	134,00	30,11
6354000 DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBR		59,35	-59,35	-100,00
Rémunérations du personnel	37 741,66	72 823,36	-35 081,70	-48,17
6411000 SALAIRES, APPOINTEMENTS	7 665,00	7 547,10	117,90	1,56
6413000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	76,66	76,26	0,40	0,52
6440000 REMUNERATION DU TRAVAIL DE L'EXPLOI	30 000,00		30 000,00	
6441000 REMUNERATION GERANT M.BIGO		65 200,00	-65 200,00	-100,00
Charges sociales	9 656,15	4 229,89	5 426,26	128,28
6451000 Cotisation à l'Urssaf	6 653,43	391,02	6 262,41	1601,56
6452000 COTISATION AUX MUTUELLES	28,61	29,02	-0,41	-1,41
6453000 Cotisation aux caisses de retraite	103,25	157,63	-54,38	-34,50
6454000 Cotisations aux ASSEDIC	325,17	320,20	4,97	1,55
6458000 Cotisations aux autres organismes	1,57	1,54	0,03	1,95
6461000 COTISATION SOCIAL OBLIGATOIRE URSSA		103,00	-103,00	-100,00
6462000 CHARGES SOCIALES FACULTATIVES	225,22	512,48	-287,26	-56,05
6462100 MUTUELLE DE L'EXPLOITANT	2 318,90	2 715,00	-396,10	-14,59
Dotations aux amortissements	4 843,37	5 453,00	-609,63	-11,18
6810000 DAP	4 843,37	5 453,00	-609,63	-11,18
Autres charges	1,14	2 033,24	-2 032,10	-99,94
6580000 CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANT	1,14	2,52	-1,38	-54,76

COPIE certifiée conforme à l'original présenté
Montferrier-sur-lez, le
26 MARS 2024
Le Maire,

MAIRIE de MONTFERRIER-SUR-LEZ (Hérault)

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 16.10

Compte Résultat Simplifié (2033B)

	Net 31/12/2022	Net N-1 31/12/2021	Variation En valeur	Variation En %
6589999 DEPENSES NON IDENTIFIEES		2 030,72	-2 030,72	-100,00
Total des charges d'exploitation (II)	169 824,39	197 490,09	-27 665,70	-14,01
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-5 531,11	-492,53	-5 038,58	-1023,00
PRODUITS ET CHARGES DIVERSES				
Charges exceptionnelles (VI)	734,40	1 891,00	-1 156,60	-61,16
6712000 PENALITES, AMENDES FISCALES ET PENA	664,40	1 891,00	-1 226,60	-64,87
6713000 DONS, LIBÃ‰RALITÃ‰S	70,00		70,00	
2 - BÉNÉFICE ou PERTE	-6 265,51	-2 383,53	-3 881,98	-162,87
B - RESULTAT FISCAL				
Réintégrations				
Divers	664,40		-664,40	-100,00
Déductions				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANT				
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	0,00	5 601,11	-5 601,11	-100,00
Déficits				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	0,00	5 601,11	-5 601,11	-100,00

COPIE certifiée conforme
à l'original présenté
Montferrier-sur-lez, le

26 MARS 2024

Le Maire,

MAIRIE DE MONTFERRIER-SUR-LEZ (Hérault)

Annexe

COPIE certifiée conforme
à l'original présenté
Montferrier-sur-lez, le

26 MARS 2024

Le Maire,

© Sage

Immobilisations - Amortissements

ABCD CONSEIL

Période du	01/01/22	au 31/12/22
Edition du	30/05/23	
Devise d'édition	EURO	

IMMOBILISATIONS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport	9 508			9 508
Autres immobilisations corporelles	14 495	23 667		38 162
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL	24 003	23 667		47 670

AMORTISSEMENTS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport	8 920	588		9 508
Autres immobilisations corporelles	5 114	4 255		9 369
TOTAL GÉNÉRAL	14 034	4 843		18 877

COPIE certifiée conforme
à l'original présenté
Montferrier-sur-lez, le
26 MARS 2024
Le Maire

MAIRIE de MONTFERRIER-sur-LEZ (Hérault)

© Sage

Relevé des Provisions - Amortissements dérogatoires

ABCD CONSEIL

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 30/05/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov. pour dépréciation sur immo.				
Prov. pour dépréc./stocks et en cours				
Prov. pour dépréciation sur clients et comptes rattachés				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
TOTAL GÉNÉRAL				

COPIE certifiée conforme
à l'original présenté
Montferrier-sur-lez. le
26 MARS 2024

MAIRIE DE MONTFERRIER-sur-LEZ (Hérault)

© Sage

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ** N° 2033-A-SD 2023

Désignation de l'entreprise : ABCD CONSEIL — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 740 CHEMIN DE LA SERANNE BAT A 34980 0

SIREN : 810 937 383

Durée de l'exercice en nombre de mois* : 12 — Durée de l'exercice précédent* : 12

Exercice N clos le : 31 12 2022

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *		028	47 670	030 18 877	28 793
	Immobilisations financières * (1)		040		042	
	Total I (5)		044	47 670	048 18 877	28 793
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070	
		Autres* (3)	072	1 144	074	1 144
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	10 079	086	10 079
	Charges constatées d'avance*		092		094	
	Total II		096	11 222	098	11 222
	Total général (I + II)		110	58 893	112 18 877	40 015

PASSIF

			Exercice N 1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	1 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	
	Report à nouveau	134	(8 936)
	Résultat de l'exercice	136	(6 266)
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	(14 202)
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	830
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 283)	172	53 387
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	54 217
	Total général (I + II + III)	180	40 015

COPIE certifiée conforme à l'original présenté
Montferrier-sur-lez, le 26 MARS 2024

MAIRIE DE MONTFERRIER-SUR-LEZ (Hérault) Le Maire

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d' un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	23 667
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

© Sage

(2) COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) — DGFiP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : ABCD CONSEIL — Néant ☐*

Exercice N clos le 31/12/2023

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209		210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
		Services*		217		218	164 292
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée*					224	
	Subventions d'exploitation reçues					226	
	Autres produits					230	1
					Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	232	164 293
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stock (marchandises)*					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*					240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier..... - immobilier :)					242	116 906
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	579	244	676
	Rémunérations du personnel*					250	37 742
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	9 656
	Dotations aux amortissements*					254	4 843
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262	1
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
					Total des charges d'exploitation (II)	264	169 824
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(5 531)
	Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	294	
	Produits exceptionnels (IV)					290	
	Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art.. 217 octies)	347			300	734
		dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices* (VII)					306	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)						310	(6 266)

B — RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2 — 312 — 314 — 6 266

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330	664		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU-TE (44 octies A) 987			342	
	Reprise d'entreprises en difficulté *(44 septies)*	981	JEI (44 sexies A) 989				
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quindecies) 138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Investissements outre-mer 344				
	ZFANG (44 quaterdecies)	345					
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993				
Dont divers	Créance report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies) 655			350	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B) 645				
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D) 648				
	Déduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F) 990				
	Déduction exceptionelle (art. 39 decies G)	649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col.1 Déficit col. 2	352	354	5 601
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356			
	Déficits antérieurs reportables :* 6 493 dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col.1 Déficit col. 2	370	372	5 601

COPIE certifiée conforme à l'original présenté
Montferrier-sur-Lez le 26 MARS 2024
Le Maire

© Sage

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B-SD
RÉSULTAT FISCAL - RÉINTÉGRATIONS
Détail du poste "Divers"

Désignation de l'entreprise ABCD CONSEIL

Divers à réintégrer	Montant
AMENDES	664

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) **N° 2033-B-SD**
RÉSULTAT FISCAL - DÉDUCTIONS
Détail du poste "Divers"

Désignation de l'entreprise ABCD CONSEIL

Divers à déduire	Montant

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

N° 2033-C-SD 2023

Désignation de l'entreprise : ABCD CONSEIL

Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446	
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460 : 9 508	462	464	466 : 9 508	
	Autres immobilisations corporelles	470 : 14 495	472 : 23 667	474	476 : 38 162	
Immobilisations financières		480	482	484	486	
TOTAL		490 : 24 003	492 : 23 667	494	496 : 47 670	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Fonds commercial		495	497	498	499
Autres immobilisations incorporelles		500	502	504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550 : 8 920	552 : 588	554	556 : 9 508
	Autres immobilisations corporelles	560 : 5 114	562 : 4 255	564	566 : 9 369
TOTAL		570 : 14 034	572 : 4 843	574	576 : 18 877

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values Court terme * ⑤	Long terme 19% ⑥	Long terme 15% ou 12,8% ⑦	Long terme 0% ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

COPIE certifiée conforme à l'original présenté
Montferrier-sur-Lez, le
26 MARS 2024
Le Maire,

MAIRIE DE MONTFERRIER-SUR-LEZ (Hérault)

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

DGFiP N° 2033-D-SD 2023

Désignation de l'entreprise : ABCD CONSEIL

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	6 493
Déficits transférés de plein droit article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés			983	
Déficits reportables			984	6 493
Déficits de l'exercice			860	5 601
Total des déficits restant à reporter			870	12 094

COPIE certifiée conforme à l'original présenté
Montferrier-sur-lez
26 MARS 2024
Le M...

MAIRIE DE MONTFERRIER-sur-LEZ (Hérault)

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé		388
Montant de la TVA collectée		374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397

© Sage

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

5 DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E-SD 2023

Désignation de l'entreprise : ABCD CONSEIL — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01012022 et clos le : 31122022 — Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :		376	
	dont apprentis	657	
	dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	

COPIE certifiée conforme à l'original présenté
Montferrier-sur-Lez, le
26 MARS 2024
Le Maire
MAIRIE de MONTFERRIER-SUR-LEZ (Hérault)

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaire de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	164 292
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
	TOTAL 1	106	164 292

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	1
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
	TOTAL 2	144	1

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats		121	11 946
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	89 495
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	15 465
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.		133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	1
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
	TOTAL 3	152	116 907

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	47 386

V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	47 386

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)						020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)						022	
Effectifs au sens de la CVAE *						023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)						026	
Période de référence	024	du		160	au		
Date de cessation						186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

© Sage

(6) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** N° 2033-F-SD 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 31122022 SIREN 810937383

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABCD CONSEIL

ADRESSE (voie) 740 CHEMIN DE LA SERANNE BAT A

CODE POSTAL 34980 VILLE 0

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME | Nom patronymique BIGO | Prénom(s) DAPHNE | Nom marital | % de détention 10 | Nb de parts ou actions 100 | Naissance : Date 30031973 | N° Département 62 | Commune BETHUNE | Pays FR | Adresse : N° 740 | Voie CHEMIN DE LA SERANNE | Code Postal 34980 | Commune MONTFERRIER-SUR-LEZ | Pays FR

Titre (2) M | Nom patronymique BIGO | Prénom(s) BERTRAND | Nom marital | % de détention 90 | Nb de parts ou actions 900 | Naissance : Date 07031972 | N° Département 34 | Commune MONPELLIER | Pays FR | Adresse : N° 740 | Voie CHEMIN DE LA SERANNE | Code Postal 34980 | Commune MONTFERRIER SUR LEZ | Pays FR

© Sage

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Copie certifiée conforme à l'original présenté
Montferrier-sur-Lez, le
26 MARS 2024
Le Maire.

MAIRIE DE MONTFERRIER-sur-LEZ (Hérault)

7 FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

(1) Néant * ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022 SIREN 810937383

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABCD CONSEIL

ADRESSE (voie) 740 CHEMIN DE LA SERANNE BAT A

CODE POSTAL 34980 VILLE 0

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

COPIE certifiée conforme à l'original présenté
Montferrier-sur-Lez, le
26 MARS 2024
Le Maire
MAIRIE DE MONTFERRIER-SUR-LEZ (Hérault)
MAIRIE DE MONTFERRIER-SUR-LEZ (Hérault)

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2023

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
ABCD CONSEIL 740 CHEMIN DE LA SERANNE BAT A 34980 0 France	740 CHEMIN DE LA SERANNE BAT A 34980 0
SIRET 81093738300018	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

B ACTIVITE

Activités exercées : Conseil pour les affaires et autres — Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	5 601
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
Autres PV imposables à 19%		PV à long termeimposables à 0%			

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐		Jeunes entreprises innovantes ☐		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur ☐	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐		Autres dispositifs ☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies ☐		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐			
Société d'investissement immobilier cotée ☐	*Bénéfice ou déficit exonéré* (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

© Sage

COPIE certifiée conforme à l'original présenté
Montferrier-sur-Lez le
26 MARS 2024
Le Maire

MAIRIE DE MONTFERRIER-SUR-LEZ (Hérault)

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

ECF ☐ Nom et adresse du prestataire

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé ROBOCOMPTA
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	**Nom et adresse du conseil :**
Société anonyme par actions simplifiée DSC AUDIT 4 RUE CHARCOT 75013 PARIS *Tél :* 0972127444	*Tél :*
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	**Identité du déclarant :**
CGA ☐ *Viseur conventionné* ☐ *N° d'agrément CGA*	Date : 30052023 Lieu : Montferrier/Lez Qualité : Gérant Nom du signataire :

© Sage

COPIE certifiée conforme
à l'original présenté
Montferrier-sur-lez, le
26 MARS 2023
Le Maire

MAIRIE DE MONTFERRIER-SUR-LEZ (Hérault)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD (2023)

Si déposé néant, cochez la case : ☐

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	*a*		payées par un établissement chargé du service des titres	*b*	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					*c*	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					*d*	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					*e*	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					*i*	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					*j*	
Montant des revenus répartis (5)				***Total (a à h)***		

J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Montant des sommes versées : à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement Indemnités forfaitaires 5	 Remboursements 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 Indemnités forfaitaires 7	 Remboursements 8
MME BIGO Daphne 740 CHEMIN DE LA SERANNE 34980 MONTFERRIER-S	1000						

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

© Sage

COPIE certifiée conforme
à l'original présenté
Montferrier-sur-Lez, le
26 MARS 2024
Le Maire,

MAIRIE de MONTFERRIER-sur-LEZ (Hérault)

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2036 *bis*-SD
(2023)

Timbre à date du service

Formulaire obligatoire
(article 261 B du
Code général des impôts)

DÉCLARATION COMPLÉMENTAIRE DES SOCIÉTÉS DE MOYENS QUI ONT OPTÉ POUR L'IMPOSITION D'APRÈS LEUR BÉNÉFICE RÉEL ET GROUPEMENTS ASSIMILÉS

Sociétés et groupements ayant pour objet de permettre à leurs membres l'utilisation commune de moyens nécessaires à l'exercice de leur profession.

EXERCICE OUVERT LE 01012022 **ET CLOS LE** 31122022

DÉSIGNATION DE LA SOCIÉTÉ (dénomination et forme)

ATTENTION : toutes les entreprises ont désormais l'obligation de déposer leur déclaration de résultats et les annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Adresse de la direction	Ancienne adresse en cas de changement
Entreprise unipersonnelle à responsabilité limi 740 CHEMIN DE LA SERANNE BAT A 34980 0	

La présente déclaration complémentaire, souscrite en un seul exemplaire, doit être jointe à la déclaration de résultat des sociétés et groupements soumis aux dispositions de l'article 261 B du code général des impôts qui exonère de la T.V.A., sous certaines conditions, les remboursements exacts de frais effectués par les membres de ces sociétés en contrepartie de services qui leur sont rendus et qui concourent directement et exclusivement à la réalisation de leurs opérations professionnelles exonérées de T.V.A. ou placées hors du champ d'application de cette taxe.

Elle ne dispense pas les personnes morales effectuant des opérations taxables de souscrire au service des impôts des entreprises les déclarations de chiffre d'affaires habituelles.

Les dépenses à répartir sont les dépenses communes effectuées par la société en vue de mettre à la disposition de ses membres les moyens nécessaires à l'exercice de leur profession. Elles ne comprennent pas les dépenses particulières des associés telles que les cotisations personnelles, les frais de déplacements... Il convient d'isoler et de distinguer (en les soulignant d'un trait) les dépenses communes dont le remboursement est exonéré de T.V.A., à savoir : les dépenses correspondant uniquement à des prestations de services qui concourent directement et exclusivement à la réalisation d'opérations professionnelles exonérées de T.V.A. ou placées hors du champ d'application de cette taxe.

La répartition des dépenses communes entre les associés doit se faire en imputant à chacun le coût exact des achats, fournitures ou services le concernant et en répartissant de la même manière les amortissements régulièrement comptabilisés.

Des précisions concernant les différentes colonnes sont données ci-après :

- colonne 1 : nombre de parts détenues par associé dans la société.
- colonne 3 : fournitures et produits achetés pour le compte des associés, dépenses de chauffage, eau, gaz, électricité, fournitures de bureau, ainsi que les dépenses d'acquisition de petits matériels et outillages et matériels et mobiliers de bureau et logiciel d'une valeur unitaire inférieure à 500 euros hors taxes.
- colonne 8 : primes d'assurances, frais de documentation, frais de personnel intérimaire, honoraires et commissions, frais postaux et frais de télécommunications, services bancaires et autres charges externes,
- colonne 9 : impôts professionnels établis au nom de la société (taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe sur les salaires, droits d'enregistrement et de timbre),
- colonne 10 : rémunérations du personnel, y compris les charges sociales salariales,
- colonne 13 : intérêts de prêts contractés pour les besoins de l'entreprise,
- colonne 15 : le total global de cette colonne doit correspondre au total des dépenses réparties entre les associés et remboursées par eux, que ce remboursement soit réalisé par versement direct ou inscription à un compte courant.

Arrondis fiscaux : Ne pas porter de centimes, l'arrondissement s'effectue à l'unité la plus proche, les fractions d'euro inférieures à 0,50 sont négligées, celles supérieures ou égales à 0,50 sont comptées pour 1.

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

A Montferrier, le 30052023

Signature,

Nom et qualité du signataire
Bibo - Bérault

COPIE certifiée conforme
à l'original présenté
Montferrier-sur-Lez, le
26 MARS 2024
Le Maire,

MAIRIE DE MONTFERRIER-SUR-LEZ (Hérault)

© Sage

EURL ABCD CONSEIL

Au capital social de 1.000€

Siège social : 740, chemin de la Séranne 34980 Montferrier-sur-Lez

RCS de Montpellier: 810937383

Procès-Verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois (2023), le 25 janvier à 18h00

Sur convocation faite par la gérance, Bertrand Bigo, gérant de l'EURL ABCD Conseil, basée au 740, chemin de la Séranne 34980 Montferrier-sur-Lez, au capital de 1.000€, se sont réunis au siège de la dite société : Mme Daphné Bigo, détentrice de 100 parts sociales et Bertrand Bigo, détenteur de 900 parts sociales.

Mr le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- La copie de la lettre de convocation,
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022,
- Le rapport de gestion établi par la gérance,
- Le rapport social sur les conventions visées à l'article 223-19 du Code de Commerce,
- Le texte du projet des résolutions soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 233-19 du code de commerce, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Le Président met successivement aux votes les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale , après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport qui se traduise par une perte de 6.266 €. Pertes reportées sur l'exercice suivant.

En conséquence, elle donne quitus à la gérance pour sa gestion pour l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Résolution adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

Conformément à la loi, l'Assemblée générale prend acte que l'exercice clos au 31 décembre 2021 ne donnera lieu à aucun versement de dividendes.

Résolution adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 223-19 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, approuve chacune des conventions qui y sont relatées.

Résolution adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Résolution adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h00

De tout et ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance et tous les associés présents.

Bertrand Bigo